



## INFO-MUNICIPAL JUIN 2018

### ÉVÈNEMENTS

**Fête nationale Québec**

**SAMEDI 16 JUIN**  
**DE 13H À 1H00** FOOD TRUCK  
 MAQUILLAGE  
 BULLE SOCCER  
**PARADE 18H** JEUX GONFLABLES  
**KARL MILLETTE** SAUCISSES À GIOVANNI  
**19H30 À 23H30** ET BEAUCOUP PLUS ENCORE...!  
**FEUX D'ARTIFICE**  
**22H**

Municipalité de Sherrington

### FÊTE NATIONALE 2018

**ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS !**

Faites partie de la parade ! Nous encourageons toutes personnes et entreprises de la région à participer à la parade de la Saint-Jean-Baptiste du 16 juin soit en fabriquant un char allégorique, en vous déguisant ou toutes autres idées. Vous pouvez vous inscrire à la municipalité (450-454-4959) ou vous présenter à la Coop pour 17 h 30. Le départ est prévu pour 18 h. Une belle tradition que vous faites vivre à toutes les générations. On vous attend en grand nombre !



### MA GÉNÉROSITÉ L'AURA EMPORTÉE SUR MOI...

Bonjour à tous !

Je me présente, Rosalie Cardinal. Je vous invite, le 16 juin prochain lors des festivités de la Saint-Jean qui auront lieu à Sherrington, à participer à mon Défi têtes rasées de Leucan. Eh oui, j'ai décidé de me raser le coco et d'en faire don à la fondation. Nous serons sur place à notre kiosque afin de récolter les dons et nous y couperons aussi les cheveux des plus braves ! Pour plus d'informations ou pour ceux et celles qui désirent y participer, vous pouvez me contacter par courriel : [rosalie.cardinal@gmail.com](mailto:rosalie.cardinal@gmail.com).

**ON SE VOIT LE 16 JUIN PROCHAIN, VENEZ EN GRAND NOMBRE !**

**CYCLOTHON 2018**  
 NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!

**DIMANCHE 10 JUIN 2018**  
 INSCRIPTION 9H30  
 PARC DES LOISIRS  
 DÉPART 10H

**PRIX DE PRÉSENCE**  
 HOT-DOG  
 MUSIQUE

**ADULTE 2 \$**  
**ENFANT GRATUIT**

MUNICIPALITÉ DE SHERRINGTON



## MOT DU MAIRE



Les festivités de la Saint-Jean approchent à grands pas. Cette année encore, le samedi 16 juin, la municipalité proposera une journée pour célébrer comme il se doit la fête nationale ! Vous trouverez ci-dessus la programmation. Il est à noter que la parade débutera dès 18 h, que l'artiste Karl Millette assurera la partie musicale et que, bien entendu, un feu d'artifice sera lancé à compter de 22 h. Un mot pour rappeler que cette journée de fête ne doit pas être ternie par des excès et que la prudence s'impose sur toute consommation d'alcool sur la voie publique. Merci à chacun d'entre vous d'être vigilant et responsable.

Dans un tout autre ordre d'idée, nous avons appris ces derniers jours que la responsable de la bibliothèque Mme Diane Parent, en charge depuis plus de 8 années maintenant, nous quittait. Au nom du conseil municipal, je souhaite adresser tous nos remerciements pour son investissement et son dévouement pour notre municipalité. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite !

Bon mois de juin et une excellente Saint-Jean à toutes et tous !

## MOT D'ÉLU – SONIA DUMAIS



La municipalité souhaite s'engager en faveur de la protection de l'environnement. C'est pour cela que nous allons très prochainement vous offrir la possibilité de déposer votre matériel électronique à la municipalité. Sur la base d'une entente avec l'ARPE, soit *l'association pour le recyclage des produits électroniques*, nous allons devenir un point de dépôt officiel. Concrètement, vous pourrez prendre rendez-vous avec nous pour déposer vos téléviseurs, imprimantes, ordinateurs... Nous allons vous communiquer la liste complète du matériel autorisé. En triant ce type de matériel et en le détournant de l'enfouissement, cela permet d'une part d'agir en faveur de l'environnement. D'autre part, cela permet d'améliorer la performance environnementale de la municipalité. Cela n'est pas sans effet puisque cela accroît potentiellement les redevances qu'elle reçoit de la part du gouvernement puisqu'elle participe activement à la valorisation des matières résiduelles. Ces habitudes et gestes à poser sont ainsi gagnants pour préserver la beauté et la santé de notre magnifique territoire.

## DÉPANNEUR

Pour ceux et celles qui n'ont pas eue la chance de voir l'avancement du projet, les travaux vont bon train, le dépanneur devrait ouvrir ses portes au cours de l'été !



## LA MALADIE DE LYME EST BIEN PRÉSENTE EN MONTÉRÉGIE



En Montérégie, plus de cent

personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2017. C'est une maladie à prendre au sérieux, car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin

et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés ou les herbes hautes risquent davantage d'être exposés aux tiques. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. Certains travailleurs ayant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent aussi être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ➔ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit ;
- ➔ Prendre une douche dès le retour à la maison ;
- ➔ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures ;
- ➔ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. Une consultation médicale pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait approprié pour prévenir la maladie ;
- ➔ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie ;
- ➔ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées

Pour plus d'information, consultez [www.maladiedelymeMonteregie.com](http://www.maladiedelymeMonteregie.com)

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2018



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**  
 300, rue Saint-Patrice tél. : 450-454-4959  
 Sherrington, Québec, J0L 2N0 Fax : 450-454-5677  
 Courriel : [info@sherr.ca](mailto:info@sherr.ca)



## LA CARAVANE DES CULTURES

La Caravane des Cultures est de retour cette année, elle sera présente

à la vieille caserne tous les jeudis entre 16 h et 19 h, et ce dès le 24 mai. Pour plus d'information, consulter notre page Facebook

[www.facebook.com/caravanedescultures](http://www.facebook.com/caravanedescultures).



## APPEL À LA VIGILANCE !

Partageons la route, soyons prudents ! Merci aux piétons, aux cyclistes et aux automobilistes d'adapter votre conduite. Vive la courtoisie ! Si vous circulez le soir ou la nuit, assurez-vous d'être bien visible pour votre sécurité et celle des autres ! Merci

## FABRIQUE

### NOUVELLE DES SINISTRÉS

Grâce à la précieuse collaboration de plusieurs sources, les dons des citoyens (meubles accessoires vêtement) qui ont répondu à l'appel, la fabrique, le bazar de la fabrique et la municipalité, ils ont pu être aidés et ainsi repartir à zéro. Nous tenons à remercier tout le monde.

## LOISIRS

### BASEBALL ENFANT

Pour information : Facebook/club de baseball Sherrington

### BASEBALL ADULTE

Le baseball adulte se tiendra du lundi au jeudi de 20 h à 21 h 30. Pour de plus amples informations, contactez Éric Riel au 514-829-3289. Vous êtes le bienvenu sur le terrain !



### LOISIRS - REMBOURSEMENT 100 \$

Le conseil municipal réitère le remboursement des frais d'inscription pour chaque enfant de 17 ans et moins inscrit à une activité de loisirs d'une durée de 8 semaines et plus, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 100 \$ par année. Nous voulons encourager une vie saine et active chez nos jeunes. Pour plus d'information, veuillez contacter la municipalité au 450-454-4959, [info@sherr.ca](mailto:info@sherr.ca) ou tout simplement vous présenter avec les pièces requises pour compléter le formulaire.



### TENNIS

Les terrains de tennis sont ouverts ! Profitez-en !

## LES AÎNÉS DE SHERRINGTON



### TOURNOI DE GOLF

Un tournoi de golf aura lieu le 19 juin prochain à 13 h au Club de Golf Harris à Sherrington.  
 Tournoi et souper : 30 \$  
 Souper seulement : 15 \$  
 Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Lise Lussier 514-913-4800

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

Mme Solange Leclair, Prés.	450-454-2352
M. Raymond Pronovost, Vice-Prés.	514-975-5623
M. Jean-Guy Larose, Secr.	450-454-3771
Mme Louise Guérin, Très.	450-454-7237
M. Fernand Bellemare Dir	450-454-4004
Mme Micheline Quenneville, Adm.	450-246-2725
Mme Lise Lussier, Dir.	514-913-4800

**234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### LES HEURES D'OUVERTURE ESTIVALE

**MARDI : 15 h à 18 h**

**JEUDI : 18 h à 21 h**

**LA BIBLIOTHÈQUE SERA ENTIÈREMENT FERMÉE DURANT LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION SOIT DU 22 JUILLET AU 4 AOÛT**

### ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Des visites sont possibles en tout temps sur les heures d'ouverture pour visites guidées de l'exposition, formation, luminescence, contacter M. Simon Sédillot à l'adresse internet suivante : [emmarie@videotron.ca](mailto:emmarie@videotron.ca).

### LE LAPIDAIRE

C'est une technique qui consiste à façonner et à tailler des pierres brutes pour en faire des pierres d'ornements et/ou des bijoux. Nous avons sur place tout l'équipement nécessaire pour tailler et polir vos pierres ainsi que du personnel pour vous enseigner et vous guider au travers les étapes des techniques du lapidaire. Nous vous invitons au 234A rue des Loisirs les **mardis et jeudis** de 14 h à 20 h ainsi que le **samedi** de 14 h à 16 h.

Simon Sédillot 450-718-0867



## ADMINISTRATION

### FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Merci de prendre note que le bureau municipal sera fermé au public durant les vacances de la construction, soit du 23 juillet au 3 août 2018. Pour toutes urgences, vous pourrez laisser un message au 450-454-4959. Merci pour votre compréhension.

### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra le 9 juillet, et ce, toujours à 19 h à la salle du conseil municipal situé au 300 rue Saint-Patrice à Sherrington. L'ordre du jour sera disponible le matin de l'assemblée, sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la municipalité !

## SERVICE INCENDIE

### RAPPORT DES INTERVENTIONS DE MAI 2018

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

### LES FEUX D'ARTIFICE

Profitant des prochaines festivités de la fête nationale du Québec ainsi que celle du Canada, votre Service de sécurité incendie souhaite vous sensibiliser à l'usage et aux procédures entourant la manutention et la mise à deux de feux d'artifice. Nous vous rappelons qu'il y a certaines règles de l'art à respecter tout celle de votre entourage.



#### Par où dois-je commencer ?

Vous préparez un feu d'artifice pour une occasion quelconque ? Commencer par aviser votre Service de sécurité incendie, celui-ci effectuera une vérification du terrain et vous donnera des consignes ainsi que des conseils de sécurité, aussi renseignez-vous sur les points suivants :

- Vitesse du vent : évitez de faire tout amorçage lorsque les vents sont de plus de 30 km/h et que celui-ci est en direction du terrain voisin ou d'un bâtiment adjacent ;
- Choisissez un bon site : un bon site se trouve à plus de 6 mètres d'un bâtiment et tout spectateur devrait être à au moins 20 mètres du site de lancement ;
- Conditions atmosphériques : il est très important de regarder l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU avant tout allumage, lorsque la SOPFEU émet une interdiction du brûlage, aucun feu d'artifice n'est permis, même si cet avertissement concerne les feux à ciel ouvert ;
- Permis : un permis est nécessaire avant tout feu d'artifice, ce permis est valide auprès de votre Service de sécurité incendie et aucun coût n'y est relié ;
- Gardez une source d'eau près du site de lancement des pièces pyrotechniques.

Votre Service de sécurité est disponible pour toute demande de renseignement, nous vous invitons à la vigilance et au comportement sécuritaire, nous vous souhaitons de bonnes festivités !

#### **Service de la prévention incendie de Saint-Patrice-de-Sherrington**

298, rue Saint-Patrice  
Sherrington (Québec) J0L 2N0  
450-454-4959  
[prevention303132@mst-michel.ca](mailto:prevention303132@mst-michel.ca)

Intervention incendie	2
Entretien d'équipe	5
Inspection VAD (entretien mécanique)	5
Accident de la route	1
Intervention première répondant	6
Formations incendie	2
Entraides	3
Préventions risque élevés et très élevés	10
Alarme Co 2	1
Formation premier répondant	1
Rencontre schéma couverture de risque	1
Travaux caserne	2

en considérant votre sécurité et

#### Pendant la mise à feu

Profitant des émerveillements de vos invités, les couleurs resplendissant dans les ciels, vous avez tout de même quelques responsabilités durant la mise à feu :

- Vigilance : soyez toujours à l'affût de toute défaillance ou début d'incendie durant la mise à feu, n'hésitez pas à appeler les autorités lorsqu'il y a danger présent pour vous et votre entourage ;
- Pièce pyrotechnique qui ne détonne pas : si vous avez mis à feu une pièce pyrotechnique et que celle-ci ne détonne pas, ne tentez jamais de les rallumer, plongez-les dans un seau d'eau si la manutention en est possible, sinon, éloignez-vous.